



**Mesdames et Messieurs les Commerçants Non Sédentaires
abonnés ou journaliers inscrits sur la liste d'attente
pour obtenir une place réservée sur les marchés de la Ville**

Circulaire du 18 janvier 2024 relative à l'attribution d'emplacements réservés disponibles sur le marché hebdomadaire de plein vent du jeudi et du dimanche de la Ville de Mèze.

La présente circulaire a pour objet conformément à l'article 7 de l'arrêté municipal n° 510 portant règlement général des marchés hebdomadaires de plein vent de la Ville de Mèze de porter à la connaissance des commerçants non sédentaires déjà titulaires d'un emplacement ou inscrits sur la liste d'attente sur le marché concerné, la disponibilité de 7 emplacements réservés sur le marché du jeudi et de 10 emplacements réservés du dimanche :

➤ **Jeudi 7 emplacements (sans véhicule) :**

- 1 emplacement de 6m, situé sur la place des Micocouliers « carré des producteurs » (N°1).
- 1 emplacement de 4m, situé rue Sadi Carnot (N°2),
- 1 emplacement de 6m, situé rue Sadi Carnot (N°3),
- 1 emplacement de 3m situé rue Sadi Carnot (N°4),
- 1 emplacement de 7m, situé rue Sadi Carnot (N°5),
- 1 emplacement de 4m dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°6)
- 1 emplacement de 4m dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°7)

➤ **Dimanche 10 emplacements (sans véhicule) :**

- 1 emplacement de 6m, situé sur la place des Micocouliers « carré des producteurs » (N°1).
- 1 emplacement de 7m, situé sur la place des Micocouliers « carré des producteurs » (N°2).
- 1 emplacement de 3m situé rue Sadi Carnot (N°3),
- 1 emplacement de 5m, situé rue Sadi Carnot (N°4),
- 1 emplacement de 6m, situé dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°5),
- 1 emplacement de 4m, situé dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°6).
- 1 emplacement de 6m, situé dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°7).
- 1 emplacement de 5m, situé dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°8).
- 1 emplacement de 6m, situé dans l'allée centrale de l'Esplanade (N°9).

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville ● Place Aristide Briand ● B.P. 28 ● 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 ● Courriel : secretariat.dgs@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr

- 1 emplacement de 4m, situé rue Paul Entéric (N°10).

Vous trouverez en annexe à la présente circulaire, le plan matérialisant la localisation et la dimension de ces emplacements.

Afin de pouvoir procéder à ces attributions, les commerçants non sédentaires, devront en faire officiellement la demande à Monsieur le Maire de la Ville de Mèze, Service Commerce – Mairie Annexe 1- « Château de Girard » rue Sadi Carnot à MEZE (34140), avant le **05 février 2024.**

Cette demande écrite, accompagnée de la photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport, devra préciser :

- l'ancienneté de leur fréquentation des marchés de Mèze,
- l'emplacement souhaité,
- la nature du commerce exercé,
- la taille de leur étal.

La demande devra aussi être accompagnée **de tous les papiers exigés (à jour)** pour fréquenter le marché hebdomadaire de Mèze. C'est-à-dire :

1. Un extrait Kbis du registre du commerce ou du répertoire des métiers de moins de 3 mois,
2. Une photocopie de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires,
3. Un justificatif du paiement de la taxe professionnelle,
4. Un bordereau de cotisation U.R.S.S.A.F.,
5. Une attestation d'assurance responsabilité civile,
6. Pour les véhicules « boutique alimentaire », le certificat d'agrément sanitaire d'une validité de deux ans renouvelables.
7. Une photo du stand.

Nous procéderons, par la suite à l'attribution de ces emplacements après avis de la commission mixte du marché de la Ville de Mèze, en tenant compte prioritairement, de l'équilibre du marché, de l'assiduité des candidats, de la spécificité et de l'ancienneté de la demande.

Toute question ou difficulté d'interprétation de la présente circulaire pourra faire l'objet d'interrogation à adresser au Service Commerce – Mairie Annexe 1 « Château de Girard » – Rue Sadi Carnot à Mèze – Tel. : 04 67 43 86 04, du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30.

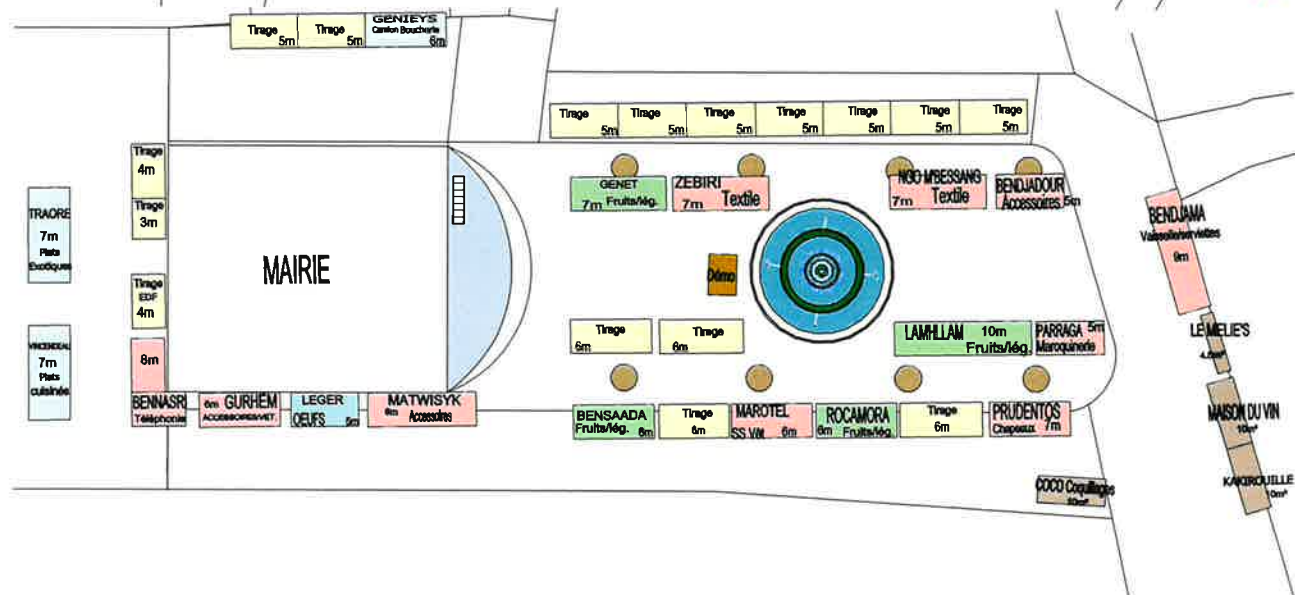
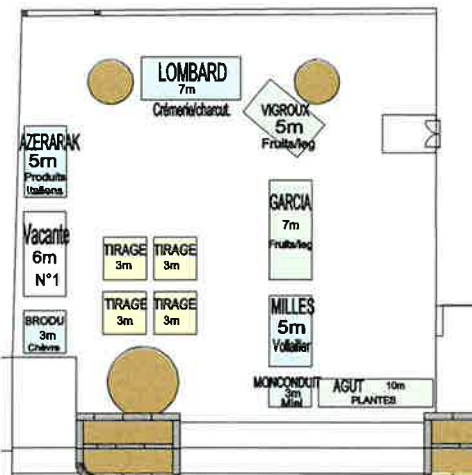
 **Nierry BAËZA,**
Maire de Mèze,
Vice-président de
Sète Agglopôle Méditerranée



PLACE DES MICOCOULIERS



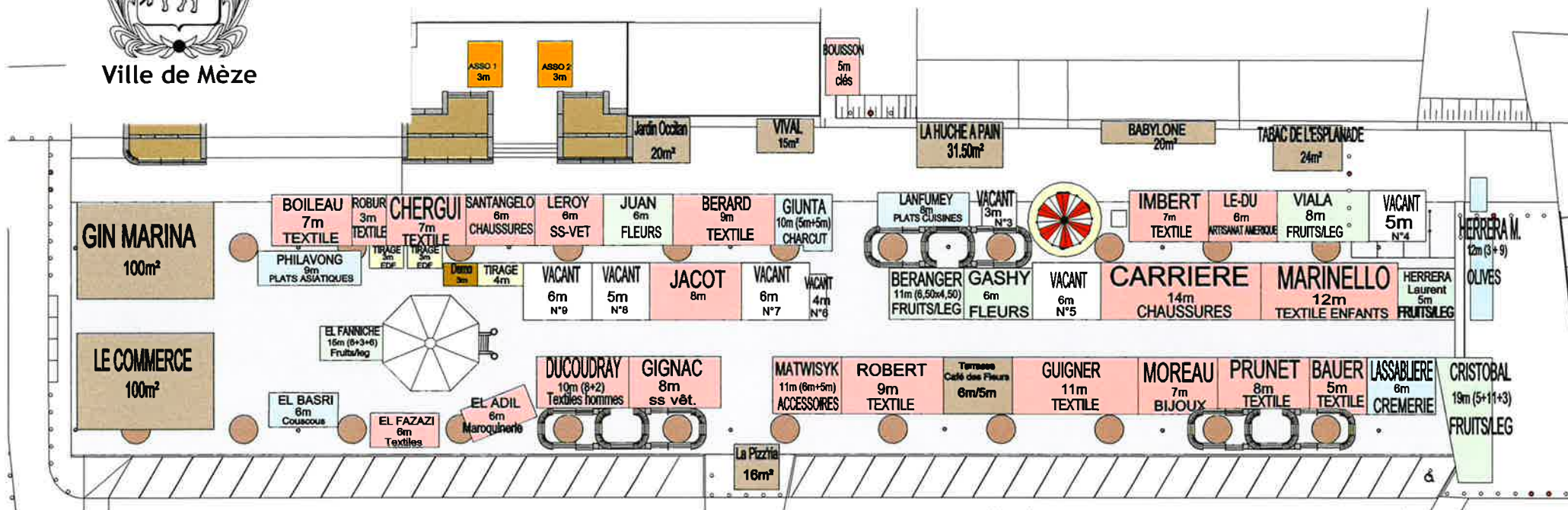
Mise a jour 17/01/24





Ville de Méze

MARCHE DU DIMANCHE ESPLANADE



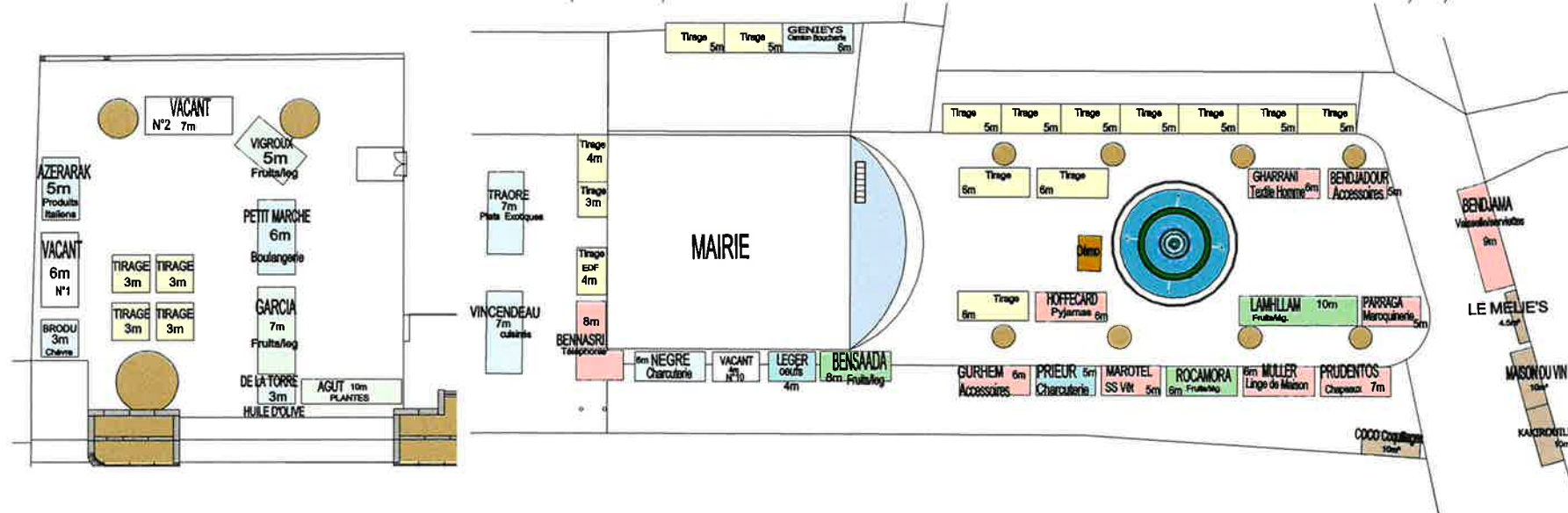
Légende

C.N.S. ABONNES

- Abonnés alimentaires x16
- Abonnés non alimentaires x32
- Abonnés fruits/leg/flowers x13
- Places vacantes x10

C.N.S. JOURNALIERS

- Places tirages x22
- Places démonstrateurs x2
- Associations x2



PLACE DES MICOCOULIERS

PLACE DE LA MAIRIE

Mise a jour 17/01/24